

Compte rendu du conseil d'école en date du lundi 14 octobre 2024

Membres présents :

Mairie : *Mme Vauttier, M.Arribe, Mme Bergez*

Ecole : *Mmes Iato, Daussat, Mollis, Peyrtouet, Niel, Rachou ; M.Viac et Aren ;*

Stagiaires : *Angelina Gimenez, Jennifer Mariette, Marion Sadon, Paul De Blic*

Représentants des Parents d'Elèves (RPE) : *Mmes Courrèges, Marmier, Jambaqué, Favier, Wellhoff, Tamos, Collop, Cégarra, Faucher et M.Denis*

DSDEN : *Mme L'Inspectrice de l'Education Nationale ;*

DDEN : *Mme Pourroy*

Excusés : *M. le Maire, Mme Souchu*

Points abordés lors du conseil d'école :

Résultat des élections

Effectifs de l'école

Vote du règlement intérieur

Rapport de l'exercice incendie

Présentation des projets de classe

Conseil Municipal des Enfants

Élection des délégués de classe

Fêtes / Animations

Questions / informations diverses

Résultat des élections

Les élections des RPE se sont déroulées le vendredi 11 octobre en vote par correspondance.

◆ Taux de participation : 65,18 %

◆ 13 votes blancs / nuls

Effectif de l'école

PS/MS	MS/GS	GS/CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
18/8	12/13	10/9	7/16	23(+1)	17	18	151 (152)
26	25	19	23	23(+1)	17	18	151 (152)

Un enfant de Maucor a été admis à l'école grâce à la Convention de régulation des effectifs liant les mairies de St Castin, Maucor et Buros.

La moyenne est de 21,71 élèves par classe.

18 départs au collège sont prévus, pour une estimation de 28 arrivées en PS. L'an prochain, il y aura une hausse d'effectif.

Pour l'année suivante : 17 départs au collège pour 15 arrivées en PS. Ça sera plutôt stable.

Règlement intérieur

M.Viac rappelle que les jeux de la cour de récréation sont achetés par l'APE sur demande de l'école. L'association finance également des spectacles pour les enfants. Elle aide aussi la coopérative scolaire à financer certaines sorties.

Le règlement intérieur de l'année précédente est reconduit cette année. Il est consultable sur le site internet de la commune de Buros.

Il est également rappelé que les seuls motifs d'absentéisme reconnus comme légitimes sont :

- *La maladie de l'enfant*
- *La maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille*
- *Les réunions solennelles de famille*
- *L'absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent*

Projet de lutte contre le harcèlement

Cette année, l'équipe enseignante s'engage dans un projet de lutte contre le harcèlement à l'école dont voici quelques grandes lignes :

Septembre : Établissement des règles de la classe

Octobre : en parallèle des élections des RPE, élection de délégués de classe (en maternelle, enfant nommé par l'enseignant) pour soumettre des idées durant des réunions menées par les enseignants

En classe, animation d'une séance sur les règles de l'école. Les délégués prennent des notes.

Lors d'une réunion de délégués, on harmonise les règles de l'école qui seront affichées dans les locaux.

Novembre/ Décembre : Semaine du harcèlement : visionnage du clip « Non au harcèlement » →débat en classe

Janvier : Jeu du chat et de la souris (en lien avec l'EPS) → travail sur la coopération, mise en avant de l'importance de la solidarité

Période 5 : Récré Jeu t'aime

Tout au long de l'année, en fin de période : Jeu du gardien

De plus, les enseignants aborderont les thématiques suivantes dans la classe :

- période 1 : l'origine ethnique et culturelle (intervention des familles / journée du goût)
- période 2 : le handicap (partenariat avec les Bouchons de l'espoir)
- période 3 : l'égalité fille/garçon
- période 4 : les centres d'intérêt
- période 5 : l'origine sociale

Exercice d'évacuation incendie

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le jeudi 12 septembre à 15h30.

L'évacuation s'est déroulée en 2 minutes. Les classes se sont regroupées dans la cour de récréation, sous les platanes.

Cet exercice était initialement prévu la semaine suivante, mais un enfant de maternelle a malencontreusement déclenché l'alerte. Ainsi, l'exercice était inopiné.

L'exercice s'est très bien déroulé, tout le monde est sorti dans le calme. Plusieurs enfants de PS venaient de se réveiller de la sieste à cette heure.

Coopérative scolaire

Elle est alimentée par les cotisations des parents en début d'année scolaire, par les différentes ventes organisées par les enseignants, par la fête de l'école et d'autres événements.

Elle sert à financer toutes les sorties scolaires, du matériel pédagogique, des projets pédagogiques (escrime, échecs, ...), des abonnements pour la classe, ...

Voici un exemple de dépenses et de recettes que la coopérative peut faire :

6/5/24	24	x		132	3 778,75	Méliès cycle 2
7/5/24	IV	x	6896,5		10 675,25	Paiement classe découverte mai
24/5/24	25	x		10,45	10 664,80	Fête des mères MSGS
24/5/24	26			91,73	10 573,07	Fête des mères CM1CM2
3/6/24	27	x		22,97	10 550,10	achats classe CE2
3/6/24	28			52,97	10 497,13	achats classe MSGS
10/6/24	29	x		737	9 760,13	Achat photos individuelles
10/6/24	V	x	1288,5		11 048,63	Vente photos individuelles + 82,5 classe découv.
10/6/24	30	x		637,8	10 410,83	Achat tombola
10/6/24	31	x		580	9 830,83	Cycle 1 CP et CE1 au château de Montaner
10/6/24	32	x		14,4	9 816,43	Achats classe GSCP
27/6/24	33	x		294	9 522,43	Chèque 16 réédité
27/6/24	34	x		183,18	9 339,25	Apéritif fête de l'école
27/6/24	VI	x	1380		10 719,25	Espèces - billets - fête de l'école
27/6/24	VI	x	258,9		10 978,15	Espèces - pièces - fête de l'école
27/6/24	VI	x	989		11 967,15	Chèques - fête de l'école
28/6/24	35	x		17,44	11 949,71	Achats MSGS
1/7/24	36	x		5592,5	6 357,21	Classe découverte CM1 et CM2
1/7/24	VII	x	475		6 832,21	Participation APE Sortie Montaner
1/7/24	37	x		105,61	6 726,60	Achats CE1
1/7/24	38	x		253,81	6 472,79	Achats PSMS
1/7/24	39	x		238,01	6 234,78	Achats cycle 1
2/7/24	40	x		79	6 155,78	Achat frise chronologique CE2
2/7/24	41	x		6,65	6 149,13	Gobelets apéritif CM2
7/7/24	42	x		132	6 017,13	Escape Games MDI CE2 et CM2
8/7/24	43	x		87,00	5 930,13	Edumooov CM2
6/7/24	44	x		1,48	5 928,65	Frais envoi chéquier
8/7/24	VIII	x	590		6 518,65	virement APE classe découverte
31/7/24	IX	x	19		6 537,65	Remise de chèque

Présentation des projets de classe et projets de cycle

PS-MS : 26 novembre : Cueillette de l'Aragnon / 19 décembre : cinéma Méliès / 30 janvier : spectacle des 3 chardons

MS/GS : idem PS/MS et danse le 27 janvier

GS/CP : une seule sortie piscine en début d'année scolaire (météo défavorable) / projet danse sur l'année (intervenante sur 7 séances, spectacle avec les MS/GS puis rencontre enfants danseurs / spectacle des 3 chardons)

CP/CE1 : pièce de théâtre à la salle Lacaze de Billère le 3 décembre / cinéma Méliès le 14 février / spectacle des 3 chardons pour les CP

CE2 : cycle vélo / correspondance avec des élèves de New York / correspondance avec une classe de Thèze qui partagera une classe découverte cyclo à Capbreton en avril / cinéma Méliès (2 sorties) / projet sur le chemin de l'eau avec l'association Ecocène

CM1 : projet danse (cf GS/CP) / spectacle de danse « Memento » (danse urbaine) / classe image : visionnage de 3 films au Méliès avec visite de la cabine de projection / projet sur le chemin de l'eau avec l'association Ecocène

CM2 : spectacle de danse « Memento » (danse urbaine) / classe image : visionnage de 3 films au Méliès avec visite de la cabine de projection / projet alimentation durable avec l'association Ecocène

Conseil Municipal des Enfants

Le précédent CME a lancé / terminé plusieurs projets : jeux extérieurs aux abords de la Motte ; boîte à lire face à l'entrée de la salle polyvalente ; remplacement des serviettes en papier par celles en tissu ; peser les déchets de la cantine ; organisation d'une course de vélo, d'une exposition d'œuvres d'art et d'un bœuf musical.

Cette année, une nouvelle élection a eu lieu. Elus pour deux ans, certains membres ont été élus d'office.

17 candidats

Elus pour cette année scolaire :

CM1 : Léa LATOUR/ Manon PEDEUPE/ Elsy LARRIEU / Sohan COLLOP/ Noé HAURET/ Tom PAVIANI

CM2 : Aurore GUELLIL / Adam HERBERT / Lisa MARMIER / Léo VIGNAU / Thomas PEDEUPE / Margaux PAVIANI

Fêtes et animations

Journée du goût le vendredi 11 octobre, organisée par l'APE. Remerciements à la mairie pour l'utilisation du foyer. Remerciements aux parents qui ont organisés l'animation, et aux parents qui ont confectionné des plats.

Noël des enfants le vendredi 20 décembre

Carnaval : le vendredi 21 février

Kermesse : le samedi 21 juin

Informations diverses

La mairie signale que les horaires de garderie n'ont pas été respectés le jour de grève. A la fermeture, quelques enfants n'ont pas été récupérés. Ils ont dû être pris en charge par un membre du conseil municipal.

Mme Vauttier demande que les parents respectent les horaires car la mairie fait l'effort de mettre en place une garderie malgré les mouvements sociaux. Elle demande de penser à la vie privée des membres du périscolaire qui ont aussi des obligations après leur travail.

Informations diverses

Julie Bergez précise que dorénavant, les enfants de maternelle n'utiliseront plus de serviettes en tissu mais reprendront celles en papier. En effet, la gestion était trop compliquée pour des enfants si jeunes.

Mme Vauttier explique que les travaux de rénovation de l'école sont quasiment terminés depuis que les sols et les peintures ont été refaits. L'inauguration a eu lieu début octobre. Remerciements aux enseignants présents lors de cet événement. Montant proche de 800 000€ pour tous ces travaux.

Un RPE remercie le fait que les enseignants sont remplacés quand ils sont absents.

Questions des RPE

1. Est-il possible de proposer la sieste aux enfants de MS qui sont fatigués ?
→ Tout à fait, il faut se rapprocher de l'enseignante. Certains parents ont déjà fait la demande.
2. Les enfants de MS/GS boivent-ils régulièrement ? Peut-on leur fournir des verres plutôt que des gourdes ?
→ Les enseignants peuvent aider à ouvrir les gourdes, mais les parents peuvent également fournir des verres. Les enfants sont incités à boire durant la journée, particulièrement au moment de la récréation.
3. Les MS/GS pourront-ils emprunter des livrets à la bibliothèque comme c'était le cas en PS/MS ?
→ Oui, ce sera effectif très prochainement.
4. Est-il possible d'envisager une végétalisation de la cour d'école comme ça a été le cas à Billère ?
→ La mairie a déjà engendré beaucoup de dépenses pour les travaux de rénovation. De plus, les platanes offrent beaucoup d'ombres et il y a le jardinet dans la cour de récréation.
5. Est-il possible d'organiser des activités avec des intervenants pendant la garderie ?
→ Les intervenants ont un coût financier. Cela engendrerait une augmentation du tarif de garderie, ce que la mairie ne veut pas. Il y a beaucoup d'activités extrascolaires (handball, pelote, judo, danse, ...) pour lesquelles les animateurs peuvent récupérer l'enfant directement à l'école. L'APE, si elle le souhaite, peut financer un intervenant pendant la garderie. La disponibilité des locaux risque toutefois d'être problématique (séance d'APC, ménage).
6. Les parents peuvent-ils récupérer tous leurs enfants au même portail à la garderie ?
→ C'est impossible pour des problèmes de sécurité. Les enfants sont trop nombreux.
7. La garderie peut-elle être réglée par CESA ?
→ ça peut être envisagé. Le conseil municipal doit délibérer pour ça. Ce sera inscrit à un prochain ordre du jour.
8. Un bulletin municipal a indiqué une réduction des légumes à la cantine afin d'éviter le gaspillage suite à un constat effectué avec le pesage des déchets alimentaires. Ne faudrait-il pas mieux trouver une façon de faire aimer les légumes plutôt que les réduire ?
→ L'information sur le Buros Info était mal formulée. Il n'y a pas eu réduction des légumes. Les repas sont élaborés par une diététicienne. Le cuisinier se fie à ses données pour fournir la quantité nécessaire. Lors du repas, les agents du périscolaire proposent systématiquement aux enfants de manger. En revanche, ils ne les forcent pas. Lorsqu'un plat n'a pas été apprécié ou, à l'inverse, s'il a beaucoup plu, l'information est remontée au cuisinier. La mairie rappelle également que beaucoup de goûters donnés aux enfants par les parents sont des biscuits transformés et très sucrés. Il y a peu de fruits ou de compotes sans sucre ajouté.
9. Est-il possible qu'un suivi soit effectué quant aux discussions provenant des différents conseils d'école ?
→ Tous les comptes-rendus sont disponibles sur le site Internet de la commune.

10. Est-il possible de communiquer les dates des sorties plus tôt afin que les parents puissent s'organiser au niveau de leur travail pour pouvoir accompagner ?
- Dans les classes les plus jeunes, la construction du temps n'est pas acquise. Si on transmet l'information plus tôt, les enfants réclament la sortie constamment. De plus, l'information n'est donnée que lorsque le projet intégral (préparé en amont par l'enseignant) est clôturé.